

### INSCRIPTION GARDERIE

Les inscriptions pour la garderie se font auprès de la Mairie.

#### Documents à remettre pour l'inscription :

- Formulaire d'inscription
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Pièces d'identité des parents
- Règlement Intérieur
- Mode de règlement
- Attestation CAF

Les dossiers doivent être retournés **au plus tard le 21 août 2026**. Tout dossier incomplet ou non rendu à échéance, empêchera la prise en charge de votre enfant à la rentrée en septembre.

### INSCRIPTION CANTINE

Les inscriptions pour la restauration scolaire se font exclusivement par voie dématérialisée sur le site internet de la Communauté de Communes des Aspres à l'adresse suivante :

<https://www.espace-citoyens.net/cc-aspres/espace-citoyens>

Vous pouvez contacter la Communauté de Communes des Aspres pour l'obtention d'identifiants au : 04 68 53 21 87

Les inscriptions doivent être effectuées au **plus tard le vendredi 21 août 2025 date à laquelle les repas seront commandés pour la rentrée de septembre**. Toute inscription faite après cette date empêchera la prise en charge de votre enfant à la rentrée en septembre.

### INSCRIPTION CENTRE DE LOISIRS

Les inscriptions pour le centre de loisirs se font également par voie dématérialisée sur le site internet de la Communauté de Communes des Aspres à l'adresse suivante :

<https://www.espace-citoyens.net/cc-aspres/espace-citoyens>

1 place de la République

04 62 21 70 72

Horaires à respecter : 7h30 – 8h45 et 16h30 – 18h30

Inscription à compter du : .....

TICKET (Journée)     MOIS

ANNUEL :  LUNDI    MARDI    JEUDI    VENDREDI   ➔    MATIN    SOIR

### Le ou les enfants :

Nom(s) :	Prénom(s) :	Date de naissance :	Lieu de naissance :	Classe :

### Responsables Légaux :

Nom(s) :		
Prénom(s) :		
Date naissance :		
N° CAF :		
Adresse :		
Téléphone :		
Adresse email :		

### Personnes autorisées à récupérer le ou les enfants (Nom, prénom, téléphone) :

⇒ .....

⇒ .....

### Médecin Traitant (Nom et téléphone) :

⇒ .....

#### **RAPPEL :**

Le personnel du service de garderie n'est pas habilité à administrer des médicaments aux enfants.  
 En cas d'urgence, je sous soussigné....., responsable légal, **AUTORISE** le responsable de la garderie à faire transporter mon ou mes enfants au Centre Hospitalier par l'intermédiaire des Pompiers.

**J'autorise mon enfant à partir seul de la garderie à 18h30 :    OUI    NON**

Date et Signature :